

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00318

Numéro SIREN : 751 315 771

Nom ou dénomination : CREYSROQUE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2017 sous le numéro de dépôt 2931

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CREYSROQUE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>154 Avenue de la Roque 24100 CREYSSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>20</u>			
Numéro SIRET* <u>7 5 1 3 1 5 7 7 1 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2014</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 111
		Fonds commercial (1)	AH	AI	521 104
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	3 103 718
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	572 859
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 193 676
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	19 800
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	187 185
TOTAL (II)		BJ	BK	5 606 454	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	24 377
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	3 935 709
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	285 493
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 403 763
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	281 335
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	450 336	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	367 371	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 748 387	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	12 354 842	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CREYSROQUE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(3 429 516)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(236 604)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(3 665 120)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	75 910
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	75 910
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 311 826
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	5 698 399
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 764 972
	Dettes fiscales et sociales			DY	990 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	3 503 698
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	14 269 438	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 680 227	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	14 269 438
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 311 826	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CREYSROQUE										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	40 517 678	FB		FC	40 517 678				
	Production vendue { biens * services *	FD	13 626	FE		FF	13 626				
		FG	763 092	FH		FI	763 092				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	41 294 397	FK		FL	41 294 397				
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	108 128				
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 967				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	41 408 493			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	34 095 971				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	120 668				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	142 128				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 645)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 806 581				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	768 507				
	Salaires et traitements*					FY	2 881 079				
	Charges sociales (10)					FZ	1 012 044				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	756 252			
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	62 804			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Autres charges (12)					GE	16 912				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	43 660 304			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 251 811)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56 906				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	56 906				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	165 867				
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	165 867				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	108 960)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						QW	2 360 771)				

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CREYSROQUE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 161
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 114 646
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	78 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 223 807
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135 502
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 212
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	75 910
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	255 625
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 968 182
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(155 984)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	43 689 207
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	43 925 812
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(236 604)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	199
	(3) Dont {	HP	10 007
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 831
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisations diverses			199

SAS CREYSROOUE

[illegible]

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☐

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	40 323
Pénalités, amendes fiscales et pénales	25
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 954
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	41 970
Autres charges	2 242
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	75 910
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	255 425
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	31 161
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	2 114 646
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	78 000
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	2 223 807

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CREYSROUQUENéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		2					
						3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	368 725	KE	160 490				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	2 746 351	KQ	KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	415 839	KT	KU				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	986 984	KW	KX				
		Matériel de transport *		KY	24 393	KZ	LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	117 268	LC	LD				
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ				
	Avances et acomptes			LK		LL	LM				
	TOTAL III			LN	4 290 837	LO	LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T			
		Autres participations			8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS					
Prêts et autres immobilisations financières			IT	181 185	IU	IV					
TOTAL IV			LQ	181 185	LR	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 840 748	ØH	ØJ	814 680		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	529 215	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	305 798		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	2 797 920		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	33 752	MK	572 859		
		Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	15 222	MN	1 052 014		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	24 393		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	117 268		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	19 800		
	TOTAL III			IY		NG	48 974	NH	4 890 053		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	187 185			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	187 185			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	48 974	ØL	5 606 454	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2015
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2014

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CREYSROQUE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CREYSROQUE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	5 803	PF	2 308	PG		PH	8 111					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM			PN	4 629	PO		PQ	4 629					
	Sur sol d'autrui	PR			PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	460 352	PW	394 961	PX		PY	855 314						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	114 242	QA	112 247	QB	4 462	QC	222 027					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	215 942	QE	193 465	QF	2 540	QG	406 866						
	Matériel de transport	QH	9 508	QI	8 131	QJ		QK	17 640						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	54 917	QM	40 508	QN		QO	95 425						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL III			QU	854 963	QV	753 943	QW	7 003	QX	1 601 903					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	860 766	ØP	756 252	ØQ	7 003	ØR	1 610 015					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CREYSROQUE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	78 000	4B	75 910	4C	78 000	4D	75 910
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	78 000	TV	75 910	TW	78 000	TX	75 910
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D
		– corporelles	6E		6F		6G		6H
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N	92 485	6P	60 054	6R	92 485	6S	60 054
	Sur comptes clients	6T	3 608	6U	2 750	6V	1 812	6W	4 545
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	96 093	TY	62 804	TZ	94 297	UA	64 599
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	174 093	UB	138 714	UC	172 297	UD	140 509
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	62 804	UF	94 297				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ	75 910	UK	78 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CREYSROQUE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	187 185	UV		UW	187 185		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	7 111		7 111				
	Autres créances clients			UX	278 382		278 382				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	1		1				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	155 093		155 093				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	106 608		106 608				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	269 518		269 518				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	44 100		44 100				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	828 442		828 442				
	Charges constatées d'avance			VS	367 371		367 371				
	TOTAUX			VT	2 243 814	VU	2 056 628	VV	187 185		
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 311 826		1 311 826					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 462 414		5 462 414						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 764 972		2 764 972						
Personnel et comptes rattachés		8C	215 144		215 144						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	341 341		341 341						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	69 558		69 558					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	364 497		364 497					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	235 984		235 984						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 503 698		3 503 698						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	14 269 438	VZ	14 269 438						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CREYSROQUE</u>										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : <u>31/12/2014</u>			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :				WB				
			de son conjoint								WC				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		186		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		476						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		297 635		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW				
	Amendes et pénalités		WJ		25		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*								- Plus-values nettes à court terme		WN				
									- Plus-values soumises au régime des fusions		WO				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
										TOTAL I		WR			
										298 322					
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		WW		
											XB				
											I6				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ				
	Majoration d'amortissement*										XA				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5			
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC		XS			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												YX			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé										Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	
												155 985			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH			
										638 818					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II)		XI			
										déficit (II moins I)		XJ		340 496	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN				XO	
												340 496			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS CREYSROQUE

Exercice N

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CREYSROQUE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 291 847	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	3 291 847	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	340 496	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 632 343	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	199 997	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Organic	9K	64 209	9L 69 847
Tascom	9M	220 797	9N 164 968
Effort de Construction	9P	12 629	9R 11 414
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	297 635	YO 246 229
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CREYSROQUE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale { - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(3 429 516)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	0F	(3 429 516)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(3 429 516)			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	— Sous-traitance							YT	517 218		
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	834 884	XQ	1 171 060			
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	92 021		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	71 008		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	1 955 271			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	3 806 581		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	67 408		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	701 099			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	768 507		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	5 467 337		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	5 487 140		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *							0B	2 806 182		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 50 handicapés) :							YP	133		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CREYSROQUE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	Matériel Station 22/01/2014	32 864		4 345		28 518
	2	Frais Acquisition 22/01/2014	888		117		770
	3	Déco Pub Station 22/01/2014	444		97		346
	4	Frais Station 22/01/2014	12		2		9
	5	Enseigne Station 22/01/2014	14 378		2 376		12 001
	6	Frais Station 22/01/2014	388		64		323
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	(28 518)	(28 518)				
	2	(770)	(770)				
	3	(346)	(346)				
	4	(9)	(9)				
	5	(12 001)	(12 001)				
	6	(323)	(323)				
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			(41 970)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CREYSROQUE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CREYSROQUE</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

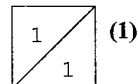
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CREYSROQUE</u>															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : <u>01/01/2014</u> et clos le : <u>31/12/2014</u>															Durée en nombre de mois <u>12</u>			
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA	40 517 678		
Production vendue – Biens															OB	13 626		
Production vendue – Services															OC	763 092		
Production stockée															OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial															OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	5 967		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 1															OM	41 300 364		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON	34 095 971		
Variation de stocks (marchandises)															OO	120 668		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP	142 128		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ	(2 645)		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	2 961 690		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	16 912		
Abandons de créances à caractère commercial															OX			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	37 334 726		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	3 965 638
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)															SA	3 965 638		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	41 294 397		
Période de référence															GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 4	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 4
Date de cessation															HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

N° SIRET 7 5 1 3 1 5 7 7 1 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CREYSROQUE

ADRESSE (voie) 154 Avenue de la Roque

CODE POSTAL 24100

VILLE CREYSSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ITM PARTICIPATIONS

N° SIREN (si société établie en France) 305442790 % de détention 99.00 Nb de parts ou actions 99

Adresse : N° 24 Voie Rue Auguste Chabrières

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

N° SIRET 7 5 1 3 1 5 7 7 1 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CREYSROQUE

ADRESSE (voie) 154 Avenue de la Roque

CODE POSTAL 24100

VILLE CREYSSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ET DES COMPTES PUBLICS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS Ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle

[illegible]

M. AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

CREYSROQUE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 154 avenue de la roque 24100 CREYSSE

751 315 771 RCS BERGERAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 JUIN 2015

Affectation du Résultat de
l'exercice clos au 31 décembre 2014

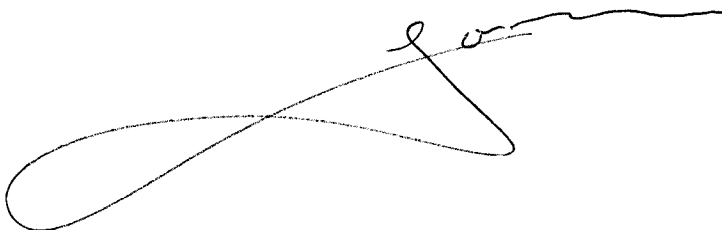
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de l'exercice, qui s'élève à -236 604 € en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de Séance
et Directeur Général
Antoine GARCIA

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Antoine Garcia, the President of the meeting and General Director.

CREYSROQUE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 154 avenue de la roque 24100 CREYSSE

751 315 771 RCS BERGERAC

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Chers Associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et des statuts de votre société, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

Par ailleurs, votre commissaire aux comptes, le cabinet Francis Cazaban Associés vous rendra compte, dans son rapport, de l'exercice de sa mission au titre de cet exercice.

1 Activité de la société

1.1 Activité au cours de l'exercice clos

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société a continué son exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire et d'une station service sous l'enseigne : INTERMARCHÉ sis 154 avenue de la roque 24100 CREYSSE.

1.2 Evénements significatifs

Au cours de l'exercice écoulé, sont intervenus les éléments significatifs ci-dessous indiqués :

La mise en exploitation de la Société est intervenue au cours du dernier trimestre de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Le Point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'acquisition du fonds de commerce, mais les éléments corporels et incorporels du fonds n'ont pas été dépréciés. Cette absence de dépréciation est notamment liée au changement de l'enseigne et de la mise en place d'un nouveau modèle économique.

Par acte signé en date du 22 janvier 2014, la société Creysroque a acquis la station-service, activité accessoire à son exploitation principale, il est ici précisé que cette station a été déplacée pour des motifs liés à l'environnement et à la sécurité des personnes. Le déplacement de la station service a engendré des coûts de démolition s'élevant à la somme de 70 000 euros environ.

Un bail commercial conclu entre la société Altis et la société Creysroque pour l'exploitation du fonds de commerce cédé s'est poursuivi au cours de l'exercice écoulé

1.3 Chiffres de l'exercice

Les chiffres de ce premier exercice social figurent dans le tableau ci-dessous :

	Exercice 2014 En euros
Chiffre d'affaires	41 294 397
Produits d'exploitation	41 408 493
Charges d'exploitation	43 660 304
Soit Résultat d'exploitation	(2 251 811)
Produits financiers	56 906
Charges financières	165 867
Soit Résultat financier	(108 960)
Résultat courant avant impôt	(2 360 771)
Résultat exceptionnel	1 968 182
Résultat de l'exercice	(236 604)

Notre chiffre d'affaires réalisé en 2014 se compose principalement de ventes de marchandises à hauteur de 40 517 678 €.

Nos produits d'exploitations ressortent à 41 408 493 euros.

Nos charges d'exploitations s'élèvent à 43 660 304 euros et se décomposent notamment comme suit :

- Achats de marchandises pour 34 095 971 €
- Variation de stock pour 120 668 €
- Achats de matières premières et autres approvisionnements 142 128 €
- d'autres achats et charges externes pour 3 806 581 €
- des impôts, taxes et versements assimilés pour 768 507 €
- des salaires et traitements pour 2 881 079 €
- des charges sociales 1 012 044 €
- des dotations d'exploitation 819 056 €
- des autres charges 16 912 €

Notre résultat d'exploitation se traduit par une perte de 2 251 811 euros.

Après prise en compte d'un résultat financier de - 108 960 euros, notre résultat courant avant impôts ressort à - 2 360 771 euros.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel à hauteur de 1 968 182 euros, le résultat de l'exercice constitue une perte de 236 604 euros.

L'étude du bilan appelle les constatations suivantes :

A l'Actif

Le total des immobilisations incorporelles s'élève à 521 104 euros et se compose d'un fonds commercial.

Le total des immobilisations corporelles s'élève à 3 288 149 euros et se compose de :

- agencements constructions	2 243 774 €
- installations techniques, matériel et outillages industriels	350 831 €
- autres immobilisations corporelles	673 744 €
- des avances et acomptes	19 800 €

Le total net de nos immobilisations financières s'élève à 187 185 euros.

Le total de l'actif circulant net atteint 6 316 416 euros et comprend :

- des matières premières et autres pour	24 377 €
- des marchandises pour	3 875 655 €
- des créances clients et comptes rattachés pour	280 947 €
- d'autres créances pour	1 403 763 €
- des valeurs mobilières de placement pour	281 335 €
- des disponibilités pour	450 336 €

Au Passif

Les capitaux propres apparaissent pour - 3 665 120 Euros et sont composés :

- du capital social pour	1 000 €
- du compte report à nouveau pour	(3 429 516) €
- résultat de l'exercice	(236 604) €

Les dettes, à échéance à un an au plus, s'élèvent à la somme de 14 269 438 euros.

Elles se décomposent comme suit :

- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 311 826 €
- emprunts et dettes financières divers pour	5 698 399 €
- dettes fournisseurs et comptes rattachés pour	2 764 972 €
- dettes fiscales et sociales	990 541 €
- autres dettes pour	3 503 698 €

Le total du bilan atteint 10 680 227 euros.

2 Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

3 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Tout sera mis en œuvre afin d'accroître notre développement et d'améliorer notre résultat d'exploitation

4 Activité en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5 Filiales et participations

La société ne détient aucune filiale et participations.

6 Affectation du résultat

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus au Président pour sa gestion au titre de cet exercice.

L'exercice dont nous vous rendons compte se solde une perte de 236 604 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres sera débiteur de – 3 665 120 euros.

En conséquence, nous vous informons que les comptes font apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital.

7 Information sur les délais de paiement

La décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, en application des dispositions de l'article L.441-6-1 al.1 du Code de commerce et D. 441-4, n'a pu être fournie.

8 Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants n'arrivant pas à échéance au titre de la présente approbation des comptes, il n'y a donc pas lieu de se prononcer sur le renouvellement desdits mandats.

9 Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail

10 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice social et n'a donc pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

11 Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

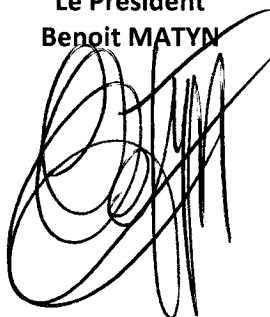
12 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

Benoit MATYN

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

FRANCIS CAZABAN
FRANÇOIS VILLEGA

S.A.S. CREYSROQUE

154 avenue de la Roque
24100 CREYSSE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Ce rapport contient 24 pages

S.A.S. CREYSROQUE

Siège social : 154 Avenue de la Roque, 24100 CREYSSE

Capital social : € 1 000

Rapport du Commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée CREYSROQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants exposés dans l'annexe :

- Sous la rubrique « échéances des dettes » concernant la non rémunération de la dette sur la SAS ALTIS,
- Sous la rubrique « autres éléments significatifs » :
 - o concernant la non dépréciation du fonds de commerce,
 - o concernant l'exploitation du fonds de commerce de la station.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables :

L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations significatives :

Continuité d'exploitation :

Comme indiqué dans les règles générales des « règles et méthodes comptables » de l'annexe, il est fait état que les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation. Sur la base de la lettre d'intention du 9 avril 2014 par laquelle la société ITM PARTICIPATIONS a déclaré son intention de soutenir sa filiale afin de pouvoir continuer son activité ; nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation.

- Présentation d'ensemble des comptes annuels :

Nous nous sommes attachés à vérifier que la présentation d'ensemble des comptes annuels est conforme à la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, nous nous sommes notamment assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

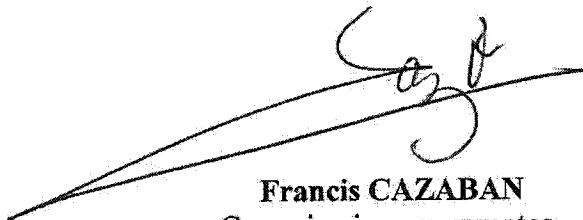
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons qu'il n'est pas fait mention de la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D. 441-4.

Fait à BILLERE, le 4 juin 2015

Pour la SARL Cabinet Francis Cazaban Associés,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis Cazaban', written over a horizontal line.

Francis CAZABAN
Commissaire aux comptes

Bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	8 112	8 112		2 309
Fonds commercial	521 104		521 104	360 614
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 103 718	859 944	2 243 774	2 285 999
Installations techniques, mat. et outillage	572 859	222 027	350 832	301 597
Autres immobilisations corporelles	1 193 676	519 932	673 744	848 278
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes	19 800		19 800	
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	187 185		187 185	181 185
ACTIF IMMOBILISE	5 606 455	1 610 015	3 996 440	3 979 982
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	24 378		24 378	21 732
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 935 709	60 054	3 875 655	3 963 893
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	285 494	4 546	280 948	277 921
Autres créances	1 403 763		1 403 763	953 631
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	281 335		281 335	292 348
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	450 337		450 337	88 793
Charges constatées d'avance	367 371		367 371	320 642
ACTIF CIRCULANT	6 748 388	64 600	6 683 788	5 918 960
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	12 354 842	1 674 615	10 680 228	9 898 942

Bilan SAS CREYSROQUE

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Capital		
Capital	1 000	1 000
dont versé	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 429 516	
Résultat		
Résultat de l'exercice	-236 605	-3 429 516
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-3 665 121	-3 428 516
Provisions pour risques	75 910	78 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS	75 910	78 000
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 311 826	495 781
Emprunts et dettes financières diverses	5 698 399	5 633 668
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 764 973	2 747 161
Dettes fiscales et sociales	990 541	1 089 039
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 503 699	3 283 809
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 269 438	13 249 458
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 680 228	9 898 942

Compte de résultat SAS CREYSROQUE

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 03/05/12 au 31/12/13 20 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	40 517 679	49 509 554
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	13 626	14 431
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	94 116	121 449
Production vendue de services Export	668 977	741 707
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	41 294 397	50 387 140
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	108 129	43 601
Autres produits	5 967	4 673
Total des produits d'exploitation	41 408 493	50 435 415
Achats de marchandises	34 095 971	46 479 428
Variation de stock de marchandises	120 668	-4 056 378
Achats matières premières et autres approvisionnements	142 129	169 111
Variation de stock de mat. premières & autres approv.	-2 646	-21 732
Autres achats & charges externes	3 806 582	4 759 250
Impôts, taxes et versements assimilés	768 507	773 797
Salaires et Traitements	2 881 079	3 442 155
Charges sociales	1 012 044	1 262 970
Dotations aux amortissements sur immobilisations	756 253	861 750
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	62 804	96 093
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	16 913	16 127
Total des charges d'exploitation	43 660 305	53 782 572
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 251 811	-3 347 157
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	56 907	27 541
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	56 907	27 541
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	165 867	141 888
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	165 867	141 888
RESULTAT FINANCIER	-108 961	-114 347
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 360 772	-3 461 504

Compte de résultat SAS CREYSROQUE

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 03/05/12 au 31/12/13 20 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 161	370
Produits exceptionnels sur opération en capital	2 114 646	12 296
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	78 000	721
Total produits exceptionnels	2 223 808	13 387
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135 503	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 213	12 403
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	75 910	78 000
Total charges exceptionnelles	255 625	90 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 968 182	-77 019
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-155 985	-109 007
TOTAL DES PRODUITS	43 689 208	50 476 343
TOTAL DES CHARGES	43 925 813	53 905 859
BENEFICE OU PERTE	-236 605	-3 429 516

Annexe SAS CREYSROQUE

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fungibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions	x		
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Annexe SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
 8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	

INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT

- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Frais accessoires d'achat
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes
- Eléments imputables à un autre exercice
- Opérations faites en commun
- Transferts de charges d'exploitation et financières
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice
- Détail du résultat exceptionnel
- Transferts de charges exceptionnelles
- Résultat et impôt sur les bénéfices
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté

		x	
		x	
x			
		x	
		x	
		x	
			x
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	

AUTRES INFORMATIONS

- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société
- Evénements postérieurs à la clôture
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés
- Effectifs
- Droit Individuel à la Formation
- Avances et crédits alloués aux dirigeants
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction
- Transactions avec des parties liées
- Engagements financiers donnés
- Engagements financiers reçus
- Crédit-bail
- Crédit-bail (Etat simplifié)
- Engagement de retraite
- Aspects environnementaux
- Tableau des cinq derniers exercices

		x	
		x	
		x	
		x	
x			
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
x			
		x	
		x	

Faits caractéristiques SAS CREYSROQUE

FAITS CARACTERISTIQUES

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Autres éléments significatifs

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'acquisition du fonds de commerce auprès de la société ALTIS. Le 1er et le 2ème exercice laissent apparaître des déficits importants... Toutefois, nous avons décidé de ne pas déprécier les éléments du fonds de commerce car nous estimons que le changement d'enseigne et de modèle économique nécessitent un temps d'adaptation pour trouver son efficacité.

Dans un P.V du 1er octobre 2012, le conseil d'administration de la SA APPY a donné son accord pour la cession du fonds de commerce de la station service à la SAS CREYSROQUE. L'acte d'acquisition du fonds de commerce de la station service a été réellement signé le 22 janvier 2014. Entre le 1er novembre 2012 et le 22 janvier 2014, la SAS CREYSROQUE a exploité le fonds de commerce conformément à la 1ère résolution de son assemblée générale en date du 1er octobre 2012 et ce jusqu'au mois de septembre 2014.

Au cours de l'exercice, la société CREYSROQUE a réalisé des travaux pour la création d'une nouvelle station service dont l'ouverture a été faite en septembre. L'ancienne station service qui était louée à la société APPY a fait l'objet d'un démantèlement, ayant entraîné une moins value comptable de 41.970 € et des frais de démantèlement pour 53.451 €.

Règles et méthodes comptables SAS CREYSROQUE

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex

Tél : 05 59 72 13 60 Fax : 05 59 32 91 60

Désignation de la société : SAS CREYSROQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 10 680 228 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 236 605 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Changement de règles et méthodes comptables**

Par rapport à l'exercice précédent, la société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En date du 09 avril 2014, une lettre d'intention a été signée par laquelle ITM Participation déclare : "consentir les concours financiers susvisés dans les conditions suspensives de maintien du contrôle de sa filiale dans les termes et conditions de l'article L233-3 du Code de commerce. ITM Participation s'engage à faire toutes des diligences et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de la société CREYSROQUE lui permettent de faire face aux dits engagements, selon les conditions initialement arrêtées entre les parties".

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 7 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 2 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS CREYSROQUE, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**Actif immobilisé**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	368 726	160 490		529 216
Immobilisations incorporelles	368 726	160 490		529 216
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		305 798		305 798
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 746 352	51 569		2 797 920
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	415 839	190 772	33 752	572 859
- Installations générales, agencements aménagements divers	986 985	80 252	15 222	1 052 015
- Matériel de transport	24 394			24 394
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 268			117 268
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		19 800		19 800
Immobilisations corporelles	4 290 837	648 191	48 974	4 890 054
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	181 185	6 000		187 185
Immobilisations financières	181 185	6 000		187 185
ACTIF IMMOBILISE	4 840 748	814 681	48 974	5 606 455

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Détail des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	160 490	648 191	6 000	814 681
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	160 490	648 191	6 000	814 681
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 974		48 974
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		48 974		48 974

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2014
Éléments achetés	521 104
Éléments reçus en apport	
Total	521 104

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
 8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	5 803	2 309		8 112
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		4 629		4 629
Inst. gén. agenc. aménagements constructions	460 353	394 962		855 314
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	114 242	112 248	4 463	222 027
Inst. gén. agencements et aménag. divers	215 942	193 465	2 541	406 866
Matériel de transport	9 509	8 131		17 640
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 917	40 509		95 426
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	854 963	753 944	7 004	1 601 903
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	860 766	756 253	7 004	1 610 015

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Actif circulant**Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	187 185		187 185
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	7 111	7 111	
Autres créances clients	278 382	278 382	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	155 093	155 093	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	106 608	106 608	
Taxe sur la valeur ajoutée	269 519	269 519	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	44 100	44 100	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	828 443	828 443	
Charges constatées d'avance	367 371	367 371	
Total	2 243 814	2 056 629	187 185
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	131 494
Fact. A Rec. Ttc Aut. Frn Marc.	8 981
Fact. A Rec. Ttc Fourn. Frais G.	536 502
Fac. A Rec. Ttc Fourn. Retro. Mar.	75
Associés - intérêts courus	160 385
Dette Prov. Pour Conges Payes	148 146
Provision Conges Payes Cdd	2 800
DETTES. PROV. PAIE DIVERS	18 500
Provision Compte Epargne Temps	20 611
Prov. Ch. Heures Recuperables	958
Provision Prime Objectif	12 900
Provision Indem. Fin De Contrat	2 617
Provision Jours Rtt	5 876
Provision Heures Recuperables	2 737
Provision Charges Cp Cdi	51 851
Provision Charges Cp Cdd	980
Provision Ch. Cpt Epargne Temps	7 214
Provision Ch. Indem. Fin Contrat	916
Ch. A Payer Effort Construction	12 630
Provision Ch. Prime Objectif	6 032
Provision Ch. Jours Rtt	2 057
Etat - Charges A Payer	287 521
Ch A Payer Taxe Apprentissage	18 509
Ch A Payer Formation Continue	46 033
Cap Formation 1% Cdd Fongecif	7 046
Total	1 493 370

Produits à recevoir

	Montant
Fact. A Etablir Clients Ttc	111 832
Rrro A Recevoir Ttc	34 920
Fournisseurs produits à recevoir	1 984
Organ. Soc. Prod. A Recevoir	155 093
Etat - produits à recevoir	44 100
Total	347 930

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Capitaux propres**Composition du capital**

Capital d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,000 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	100	10,00

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-3 429 516
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 429 516
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 429 516
Total des affectations	-3 429 516

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation du capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	1 000					1 000
Report à nouveau		-3 429 516				-3 429 516
Résultat	-3 429 516	3 429 516	-236 605			-236 605
Total Capitaux Propres	-3 428 516		-236 605			-3 665 121

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60**Provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	78 000	75 910	78 000		75 910
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	78 000	75 910	78 000		75 910

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation	62 804	94 298
Financières		
Exceptionnelles	75 910	78 000

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Dettes

Echéances des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 311 826	1 311 826		
Emprunts et dettes financières diverses	5 462 414	5 462 414		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 764 973	2 764 973		
Dettes fiscales et sociales	990 541	990 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	235 985	235 985		
Autres dettes	3 503 699	3 503 699		
Produits constatés d'avance				
Total	14 269 438	14 269 438		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Au 31 décembre 2014, la dette sur la SAS ALTIS s'élève à 3.298.213 €, sans convention de trésorerie. Il n'a pas été constaté d'intérêts

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Comptes de Régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges non stockées	185		
Loyers	179 405		
Locations	1 081		
Entretien, Maintenance	3 611		
Assurance	13 002		
Documentation	772		
Publicité	74 350		
Cotisations	1 674		
Impôt et Taxes	93 291		
Total	367 371		

Informations relatives au compte de résultat SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**

8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 21 680 euros

Charges et Produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Un budget de participation à la progression de l'implantation, Hyper Généraliste de 2.100 K€ a été versé sur l'exercice par ITM Alimentaire International.

Autres informations SAS CREYSROQUE

AUTRES INFORMATIONS

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél. : 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés s'élève à 10 811 heures.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Engagements de retraite

L'engagement de départ en retraite a été évalué par rapport à l'effectif présent au 31 décembre 2013, dont l'ancienneté est supérieure à 10 ans, ou l'âge supérieure à 50 ans.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 49 200 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE acquis au titre de la période close au 31 décembre 2014 s'élève à 155 185 euros.

Le crédit d'impôt 2014 a été utilisé pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers notamment d'effort en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

FRANCIS CAZABAN
FRANÇOIS VILLEGA

S.A.S. CREYSROQUE

154 avenue de la Roque
24100 CREYSSE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Ce rapport contient 24 pages

S.A.S. CREYSROQUE

Siège social : 154 Avenue de la Roque, 24100 CREYSSE

Capital social : € 1 000

Rapport du Commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée CREYSROQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants exposés dans l'annexe :

- Sous la rubrique « échéances des dettes » concernant la non rémunération de la dette sur la SAS ALTIS,
- Sous la rubrique « autres éléments significatifs » :
 - o concernant la non dépréciation du fonds de commerce,
 - o concernant l'exploitation du fonds de commerce de la station.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables :

L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations significatives :

Continuité d'exploitation :

Comme indiqué dans les règles générales des « règles et méthodes comptables » de l'annexe, il est fait état que les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation. Sur la base de la lettre d'intention du 9 avril 2014 par laquelle la société ITM PARTICIPATIONS a déclaré son intention de soutenir sa filiale afin de pouvoir continuer son activité ; nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation.

- Présentation d'ensemble des comptes annuels :

Nous nous sommes attachés à vérifier que la présentation d'ensemble des comptes annuels est conforme à la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, nous nous sommes notamment assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

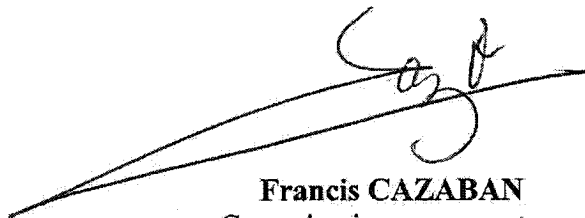
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons qu'il n'est pas fait mention de la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D. 441-4.

Fait à BILLERE, le 4 juin 2015

Pour la SARL Cabinet Francis Cazaban Associés,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cazaban', is written over a horizontal line.

Francis CAZABAN
Commissaire aux comptes

Bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	8 112	8 112		2 309
Fonds commercial	521 104		521 104	360 614
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 103 718	859 944	2 243 774	2 285 999
Installations techniques, mat. et outillage	572 859	222 027	350 832	301 597
Autres immobilisations corporelles	1 193 676	519 932	673 744	848 278
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes	19 800		19 800	
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	187 185		187 185	181 185
ACTIF IMMOBILISE	5 606 455	1 610 015	3 996 440	3 979 982
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	24 378		24 378	21 732
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 935 709	60 054	3 875 655	3 963 893
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	285 494	4 546	280 948	277 921
Autres créances	1 403 763		1 403 763	953 631
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	281 335		281 335	292 348
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	450 337		450 337	88 793
Charges constatées d'avance	367 371		367 371	320 642
ACTIF CIRCULANT	6 748 388	64 600	6 683 788	5 918 960
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	12 354 842	1 674 615	10 680 228	9 898 942

Bilan SAS CREYSROQUE

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Capital		
Capital	1 000	1 000
dont versé	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 429 516	
Résultat		
Résultat de l'exercice	-236 605	-3 429 516
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-3 665 121	-3 428 516
Provisions pour risques	75 910	78 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS	75 910	78 000
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 311 826	495 781
Emprunts et dettes financières diverses	5 698 399	5 633 668
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 764 973	2 747 161
Dettes fiscales et sociales	990 541	1 089 039
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 503 699	3 283 809
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 269 438	13 249 458
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 680 228	9 898 942

Compte de résultat SAS CREYSROQUE

	du 01/01/13 au 31/12/14 12 mois	du 03/05/12 au 31/12/13 20 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	40 517 679	49 509 554
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	13 626	14 431
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	94 116	121 449
Production vendue de services Export	688 977	741 707
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	41 294 397	50 387 140
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	108 129	43 601
Autres produits	5 967	4 673
Total des produits d'exploitation	41 408 493	50 435 415
Achats de marchandises	34 095 971	46 479 428
Variation de stock de marchandises	120 668	-4 056 378
Achats matières premières et autres approvisionnements	142 129	169 111
Variation de stock de mat. premières & autres approv.	-2 646	-21 732
Autras achats & charges externes	3 806 582	4 759 250
Impôts, taxes et versements assimilés	788 507	773 797
Salaires et Traitements	2 881 079	3 442 155
Charges sociales	1 012 044	1 262 970
Dotations aux amortissements sur immobilisations	756 253	861 750
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	62 804	96 093
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	16 913	16 127
Total des charges d'exploitation	43 660 305	53 782 572
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 251 811	-3 347 157
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	56 907	27 541
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	56 907	27 541
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	165 867	141 888
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	165 867	141 888
RESULTAT FINANCIER	-108 961	-114 347
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 360 772	-3 461 504

Compte de résultat SAS CREYSROQUE

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 03/05/12 au 31/12/13 20 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 161	370
Produits exceptionnels sur opération en capital	2 114 646	12 296
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	78 000	721
Total produits exceptionnels	2 223 808	13 387
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135 503	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 213	12 403
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	75 910	78 000
Total charges exceptionnelles	255 625	90 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 968 182	-77 019
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-155 985	-109 007
TOTAL DES PRODUITS	43 689 208	50 476 343
TOTAL DES CHARGES	43 925 813	53 905 859
BENEFICE OU PERTE	-236 605	-3 429 516

Annexe SAS CREYSROQUE

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions	x		
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	

INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT

- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Frais accessoires d'achat
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes
- Eléments imputables à un autre exercice
- Opérations faites en commun
- Transferts de charges d'exploitation et financières
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice
- Détail du résultat exceptionnel
- Transferts de charges exceptionnelles
- Résultat et impôt sur les bénéfices
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté

		x	
		x	
x			
		x	
		x	
		x	
			x
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	

AUTRES INFORMATIONS

- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société
- Evénements postérieurs à la clôture
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés
- Effectifs
- Droit Individuel à la Formation
- Avances et crédits alloués aux dirigeants
- Rémunération allouée aux membres des organes de direction
- Transactions avec des parties liées
- Engagements financiers donnés
- Engagements financiers reçus
- Crédit-bail
- Crédit-bail (Etat simplifié)
- Engagement de retraite
- Aspects environnementaux
- Tableau des cinq derniers exercices

		x	
		x	
		x	
		x	
x			
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
		x	
x			
		x	
		x	

Faits caractéristiques SAS CREYSROQUE

FAITS CARACTERISTIQUES

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Autres éléments significatifs

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'acquisition du fonds de commerce auprès de la société ALTIS. Le 1^{er} et le 2^{ème} exercice laissent apparaître des déficits importants... Toutefois, nous avons décidé de ne pas déprécier les éléments du fonds de commerce car nous estimons que le changement d'enseigne et de modèle économique nécessitent un temps d'adaptation pour trouver son efficacité.

Dans un P.V du 1^{er} octobre 2012, le conseil d'administration de la SA APPY a donné son accord pour la cession du fonds de commerce de la station service à la SAS CREYSROQUE. L'acte d'acquisition du fonds de commerce de la station service a été réellement signé le 22 janvier 2014. Entre le 1^{er} novembre 2012 et le 22 janvier 2014, la SAS CREYSROQUE a exploité le fonds de commerce conformément à la 1^{ère} résolution de son assemblée générale en date du 1^{er} octobre 2012 et ce jusqu'au mois de septembre 2014.

Au cours de l'exercice, la société CREYSROQUE a réalisé des travaux pour la création d'une nouvelle station service dont l'ouverture a été faite en septembre. L'ancienne station service qui était louée à la société APPY a fait l'objet d'un démantèlement, ayant entraîné une moins value comptable de 41.970 € et des frais de démantèlement pour 53.451 €.

Règles et méthodes comptables SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél : 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Désignation de la société : SAS CREYSROQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 10 680 228 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 236 605 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Changement de règles et méthodes comptables

Par rapport à l'exercice précédent, la société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En date du 09 avril 2014, une lettre d'intention a été signée par laquelle ITM Participation déclare : "consentir les concours financiers susvisés dans les conditions suspensives de maintien du contrôle de sa filiale dans les termes et conditions de l'article L233-3 du Code de commerce. ITM Participation s'engage à faire toutes des diligences et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de la société CREYSROQUE lui permettent de faire face aux dits engagements, selon les conditions initialement arrêtées entre les parties".

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 7 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 2 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél : 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS CREYSROQUE, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**Actif immobilisé**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	368 726	160 490		529 216
Immobilisations incorporelles	368 726	160 490		529 216
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		305 798		305 798
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 746 352	51 569		2 797 920
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	415 839	190 772	33 752	572 859
- Installations générales, agencements aménagements divers	986 985	80 252	15 222	1 052 015
- Matériel de transport	24 394			24 394
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 268			117 268
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		19 800		19 800
Immobilisations corporelles	4 290 837	648 191	48 974	4 890 054
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	181 185	6 000		187 185
Immobilisations financières	181 185	6 000		187 185
ACTIF IMMOBILISE	4 840 748	814 681	48 974	5 606 455

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Détail des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	160 490	648 191	6 000	814 681
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	160 490	648 191	6 000	814 681
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 974		48 974
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		48 974		48 974

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2014
Éléments achetés	521 104
Éléments reçus en apport	
Total	521 104

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
 8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	5 803	2 309		8 112
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		4 629		4 629
Inst. gén. agenc. aménagements constructions	460 353	394 962		855 314
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	114 242	112 248	4 463	222 027
Inst. gén. agencements et aménag. divers	215 942	193 465	2 541	406 866
Matériel de transport	9 509	8 131		17 640
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 917	40 509		95 426
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	854 963	753 944	7 004	1 601 903
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	860 766	756 253	7 004	1 610 015

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Actif circulant**Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	187 185		187 185
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	7 111	7 111	
Autres créances clients	278 382	278 382	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	155 093	155 093	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	106 608	106 608	
Taxe sur la valeur ajoutée	269 519	269 519	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	44 100	44 100	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	828 443	828 443	
Charges constatées d'avance	367 371	367 371	
Total	2 243 814	2 056 629	187 185
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	131 494
Fact. A Rec. Ttc Aut. Frn Marc.	8 981
Fact. A Rec. Ttc Fourn. Frais G.	536 502
Fac. A Rec. Ttc Fourn. Retro. Mar.	75
Associés - intérêts courus	160 385
Dette Prov. Pour Conges Payes	148 146
Provision Conges Payes Cdd	2 800
DETTES. PROV. PAIE DIVERS	18 500
Provision Compte Epargne Temps	20 611
Prov. Ch. Heures Recuperables	958
Provision Prime Objectif	12 900
Provision Indem. Fin De Contrat	2 617
Provision Jours Rtt	5 876
Provision Heures Recuperables	2 737
Provision Charges Cp Cdi	51 851
Provision Charges Cp Cdd	980
Provision Ch. Cpt Epargne Temps	7 214
Provision Ch. Indem. Fin Contrat	916
Ch. A Payer Effort Construction	12 630
Provision Ch. Prime Objectif	6 032
Provision Ch. Jours Rtt	2 057
Etat - Charges A Payer	287 521
Ch A Payer Taxe Apprentissage	18 509
Ch A Payer Formation Continue	46 033
Cap Formation 1% Cdd Fongecif	7 046
Total	1 493 370

Produits à recevoir

	Montant
Fact. A Etablir Clients Ttc	111 832
Rrro A Recevoir Ttc	34 920
Fournisseurs produits à recevoir	1 984
Organ. Soc. Prod. A Recevoir	155 093
Etat - produits à recevoir	44 100
Total	347 930

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Capitaux propres**Composition du capital**

Capital d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,000 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	100	10,00

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-3 429 516
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 429 516
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 429 516
Total des affectations	-3 429 516

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation du capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	1 000					1 000
Report à nouveau		-3 429 516				-3 429 516
Résultat	-3 429 516	3 429 516	-236 605			-236 605
Total Capitaux Propres	-3 428 516		-236 605			-3 665 121

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60**Provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	78 000	75 910	78 000		75 910
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	78 000	75 910	78 000		75 910

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation	62 804	94 298
Financières		
Exceptionnelles	75 910	78 000

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
 8, rue Faraday - B.P. 363
 64146 Billère Cedex
 Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Dettes**Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 311 826	1 311 826		
Emprunts et dettes financières diverses	5 462 414	5 462 414		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 764 973	2 764 973		
Dettes fiscales et sociales	990 541	990 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	235 985	235 985		
Autres dettes	3 503 699	3 503 699		
Produits constatés d'avance				
Total	14 269 438	14 269 438		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Au 31 décembre 2014, la dette sur la SAS ALTIS s'élève à 3.298.213 €, sans convention de trésorerie. Il n'a pas été constaté d'intérêts

Informations relatives au bilan SAS CREYSROQUE

C.F.C.A**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

Comptes de Régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges non stockées	185		
Loyers	179 405		
Locations	1 081		
Entretien, Maintenance	3 611		
Assurance	13 002		
Documentation	772		
Publicité	74 350		
Cotisations	1 674		
Impôt et Taxes	93 291		
Total	367 371		

Informations relatives au compte de résultat SAS CREYSROQUE

C.F.C.A

**Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes**

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 21 680 euros

Charges et Produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Un budget de participation à la progression de l'implantation, Hyper Généraliste de 2.100 K€ a été versé sur l'exercice par ITM Alimentaire International.

Autres informations SAS CREYSROQUE

AUTRES INFORMATIONS

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél. : 05 59 72 13 60 - Fax : 05 59 32 91 60

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés s'élève à 10 811 heures.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Engagements de retraite

L'engagement de départ en retraite a été évalué par rapport à l'effectif présent au 31 décembre 2013, dont l'ancienneté est supérieure à 10 ans, ou l'âge supérieure à 50 ans.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 49 200 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE acquis au titre de la période close au 31 décembre 2014 s'élève à 155 185 euros.

Le crédit d'impôt 2014 a été utilisé pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers notamment d'effort en matière de reconstitution de son fonds de roulement.